

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 09 mars 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de présents : 22
Nombre de membres ayant donné procuration : 05
Nombre d'absents non représentés : 06
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités administratives à délibérer à distance,
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 09 mars 2023 à 14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

IX – FORMATION :

- Demande de modification des maquettes du Master 1 Mathématiques et applications parcours Mathématiques et Informatique pour le Big Data et du Master 1 Informatique parcours Technologies de l'Internet – 2022-2023

adopte à l'unanimité la demande de modification des maquettes du Master 1 Mathématiques et applications parcours Mathématiques et Informatique pour le Big Data et du Master 1 Informatique parcours Technologies de l'Internet – 2022-2023.

VOTE : POUR : 17

M1 Mathématiques et applications, parcours Mathématiques et Informatique pour le Big Data :

- L'UE NoSQL est banalisée
- Les modalités pédagogiques de l'UE Interopérabilité des Données et des Connaissances sont modifiés comme suit : le volume horaire de l'UE est réduit à 12hCM et 6hTD Vs 16hCM et 16hTP)

M1 Informatique, parcours Technologies de l'Internet :

- L'UE Interopérabilité des Données et des Connaissances et l'UE Programmation Orientée Agent ne peuvent être proposées en option en Master TI
- Les ECTS correspondants à ces 2 UE optionnelles sont réparties sur les UE suivantes :
 - ✓ UE Développement Web Avancé passe à 5 ECTS
 - ✓ UE Cloud passe à 3 ECTS
 - ✓ UE IA pour les systèmes cyber-physiques passe à 3 ECTS
 - ✓ UE Synthèse d'Images Avancée passe à 5 ECTS

Pau, le 17/03/2023

Le Président,



Laurent BORDES